

# Préparation aux épreuves d'admissibilité des Concours internes 2019

## CAER CAPET / CAPLP

### Objectifs :

L'épreuve d'admissibilité des concours internes consiste en la présentation d'un dossier « RAEP : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle ».

L'objectif principal de cette formation est la réalisation du dossier écrit RAEP dans l'optique de l'admissibilité aux concours

- Analyser les enjeux et la finalité de l'épreuve
- Partir de son expérience professionnelle, l'exploiter à des fins de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
- Réunir des faits (parcours personnel) et des notions (réalisations pédagogiques), les regrouper en ensembles successifs et complémentaires, leur donner du sens
- Définir la réalisation choisie : en amont de la séquence et de chaque séance, par la hiérarchie des objectifs orientant l'apprentissage
- Argumenter ses choix pédagogiques et didactiques
- Utiliser les modalités d'évaluation comme critères d'individualisation de l'apprentissage, d'indicateur du parcours des élèves, de certification

### Déroulement

La formation de 5 journées se déroulera au CNFETP à Caluire et sera organisée de la manière suivante :

- 3 journées transversales : **Du lundi 24 au mercredi 26 septembre 2018**
- 2 journées disciplinaires : **Le mardi 06 et mercredi 07 novembre 2018**

Répartition du temps en présentiel entre des apports théoriques (vocabulaire et concepts pédagogiques) et méthodologiques (attentes du jury) et des apports didactiques (exploiter une situation significative, argumenter ses choix).

**Organisme de formation : CNFETP de Lyon - 04 72 38 80 70**

**Préinscription : Fiche à retourner à FORMIRIS avant le 15 juillet 2018**

